



SYNDICAT SCOLAIRE
MARIGNIER – THYEZ - VOUGY

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET PRIMITIF 2024

PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE CONFORMÉMENT À L'ARTICLE
L.2313-1 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

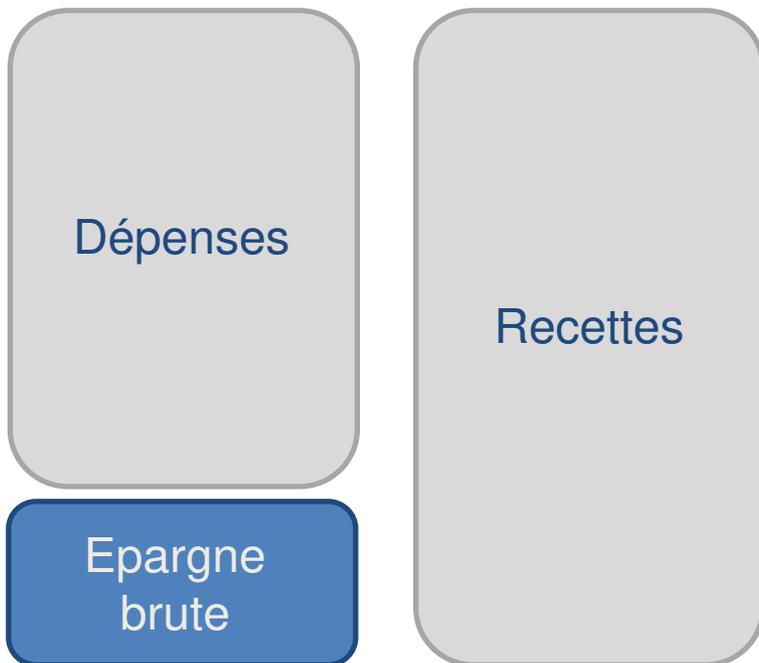
Conformément à la législation, le budget de la commune est déposé en Mairie de Marignier où il est mis, sur place, à la disposition du public dans les 15 jours qui suivent son adoption



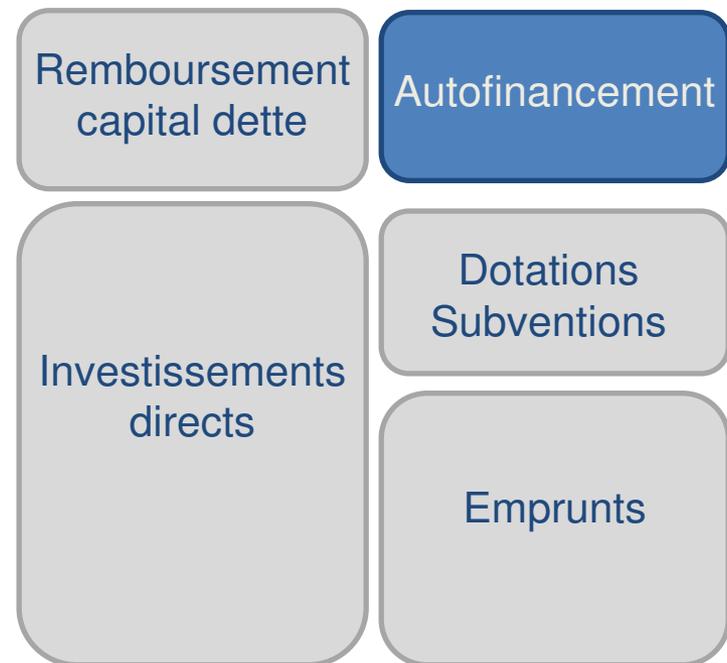


POUR RAPPEL : GRANDS PRINCIPES DU BUDGET

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



La section de fonctionnement correspond :

- Aux crédits nécessaires pour assurer la gestion des services du Syndicat (personnel, prestations de services, entretien du patrimoine, ...)
- Aux recettes constituées de la perception des participations des communes membres et des produits des services

La section d'investissement correspond :

- Aux investissements durables nécessaires pour développer ou mettre en œuvre les services publics (gros entretien du bâtiment, remboursement du capital de l'emprunt, ...)
- Aux recettes constituées de l'autofinancement, des subventions reçues et des emprunts.



EXECUTION DU BUDGET 2023

ELEMENTS CONTEXTUELS

- Pour rappel, le budget 2023 a été adopté, par le Comité Syndical, lors de sa séance du 06 avril 2023 ;
- L'exercice 2023 a été marqué, notamment, par :
 - ✓ La poursuite de l'envolée de prix de l'énergie ;
 - ✓ La poursuite des opérations de rénovation du gymnase (travaux de peinture, ...) ;
 - ✓ La poursuite de la procédure engagée auprès de l'assurance Dommage Ouvrage pour les traces d'infiltrations en sous face des faux-plafonds.



COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2023

EXECUTION DU BUDGET 2023

Fonctionnement

Charges à caractère général 90 761 €

Charges de personnel 2 320 €

Charges financières 4 501 €

Autres charges 7 069 €

Total des dépenses : 104 651 €

Investissement

Immobilisations corp. 20 400 €

Immobilisations en cours 6 789 €

Emprunts et dettes assimilées 58 080 €

Autres charges 258 170 €

Total des dépenses 343 439 €

RAR
3 354 €

Produits des services 17 010 €

Dotations et participations 156 391 €

Autres recettes 1 €

Total des recettes : 173 402 €

Subventions 43 159 €

FCTVA 50 397 €

Excédent de fonct. capitalisé 52 476 €

Autres recettes 276 282 €

Total des recettes 422 314 €

RAR
0 €

Résultat de l'exercice : 50 639 €

Résultat reporté : 0 €

Résultat cumulé : 50 639 €

Résultat de l'exercice : 78 875 €

Résultat reporté: 110 978 €

Résultat cumulé : 189 853 €

Résultat
global
237 138 €

Dépenses

Recettes

Résultats



LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU BP 2024

- Lors du débat d'orientations budgétaires, le 13 février 2024, le Comité Syndicat a procédé à différents arbitrages concernant, en outre, les investissements 2024 avec, principalement, la poursuite de travaux de gros entretien et la nécessité de s'inscrire, pour la seconde année, dans un budget de transition dans l'attente des conclusions de la procédure d'expertise en cours au titre de l'assurance dommage ouvrage.
- En fonctionnement, la masse budgétaire (185 000 €) connaît une légère augmentation pour tenir compte, notamment, des simulations relatives à l'évolution du coût de l'électricité (augmentation prévisionnelle des charges d'électricité de 54,10% par rapport à 2023).
- En investissement, la masse budgétaire (319 000 €) correspond, principalement, à des travaux de gros entretien.
- Le niveau de participation des communes reste inchangé par rapport à 2023 (enveloppe de 155 000 € répartie, notamment, au prorata du nombre de collégiens résidant dans chacune des communes).



BUDGET PRIMITIF 2024

EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET

Dépenses

Fonctionnement 185 067 €

Charges à caractère général
143 867 €

Charges de personnel
6 850 €

Charges financières
4 500 €

Autres charges de gestion courante
8 900 €

**Amortissement
20 950 €**

Autofinancement prévisionnel 2024
0 €

Recettes

Produits des services et du domaine
15 000 €

Dotations, subventions et participations
156 867 €

Excédent de fonctionnement reporté N-1
13 200 €

Investissement 319 090 €

Etudes
25 000 €

Travaux
209 273 €

Remboursement du capital de la dette
58 080 €

Opérations patrimoniales
26 737 €

Autofinancement prévisionnel 2024
0 €

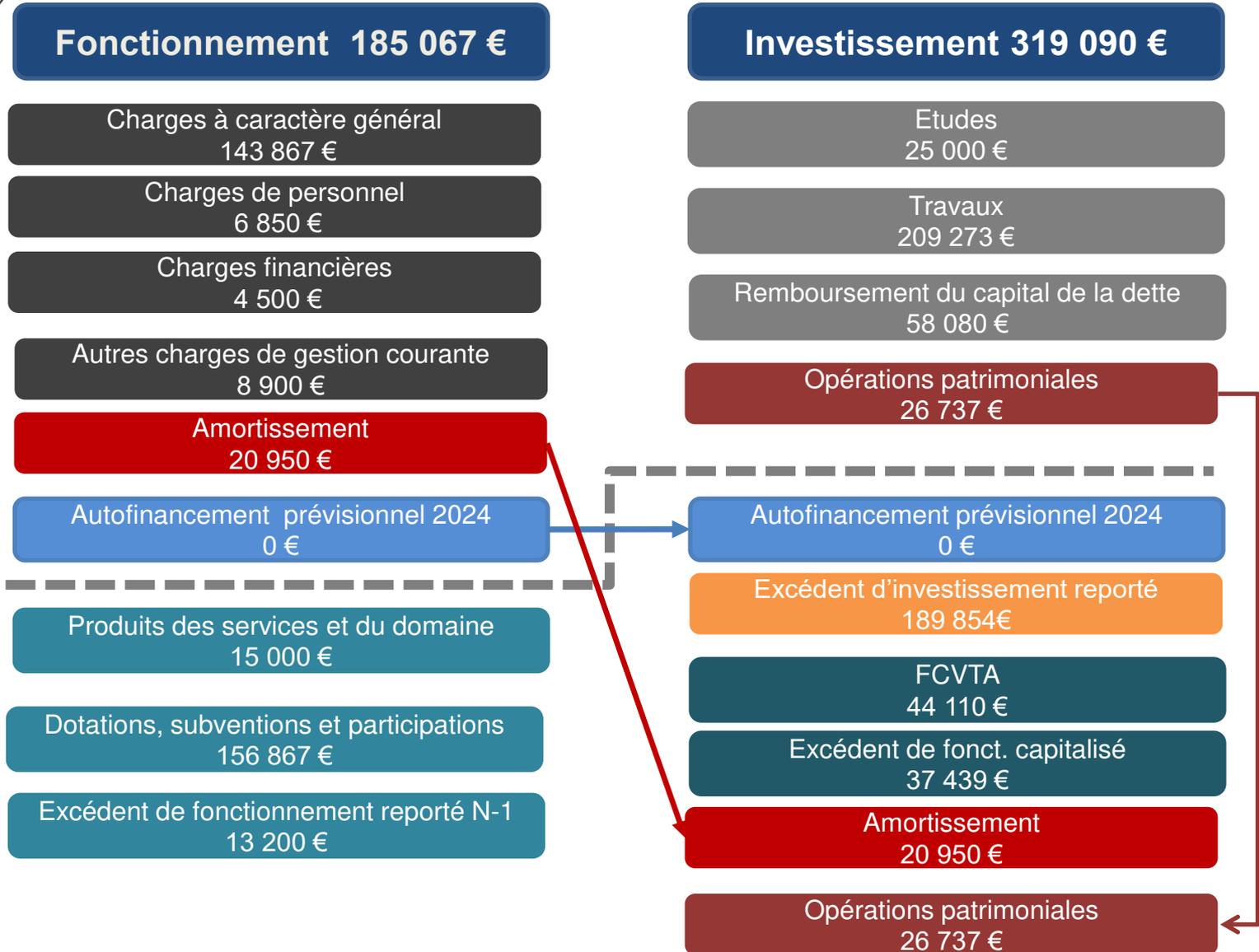
Excédent d'investissement reporté
189 854 €

FCVTA
44 110 €

Excédent de fonct. capitalisé
37 439 €

**Amortissement
20 950 €**

Opérations patrimoniales
26 737 €





BUDGET PRIMITIF 2024

		Crédits 2023 (BP + DM)	CA 2023	Taux de réalisation	BP 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
011	Charges à caractère général	120 335,14 €	90 761,42 €	75,4%	143 866,99 €
012	Charges de personnel	6 850,00 €	2 320,45 €	33,9%	6 850,00 €
014	Atténuation de produits	- €	- €		- €
65	Autres charges de gestion courante	7 461,00 €	7 067,95 €	94,7%	8 900,00 €
Total des dépenses de gestion des services		134 646,14 €	100 149,82 €	74,4%	159 616,99 €
66	Charges financières	4 651,25 €	4 501,24 €	96,8%	4 500,00 €
67	Charges exceptionnelles	- €	- €		- €
022	Dépenses imprévues	- €	- €		- €
Total des dépenses réelles		139 297,39 €	104 651,06 €	75,1%	164 116,99 €
023	Virement à la section d'investissement	10 000,00 €	- €		- €
042	Opération d'ordre entre sections	22 093,87 €	18 112,27 €	82,0%	20 949,54 €
Total des dépenses d'ordre		32 093,87 €	18 112,27 €	56,4%	20 949,54 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		171 391,26 €	122 763,33 €	71,6%	185 066,53 €
RECETTES					
013	Atténuation de charges	- €	- €		- €
70	Produits des services et du domaine	15 000,00 €	17 009,60 €	113,4%	15 000,00 €
73	Impôts et taxes	- €	- €		- €
74	Dotations, subventions et participation	156 391,26 €	156 391,26 €	100,0%	156 866,53 €
75	Autres produits de gestion courante	- €	1,41 €		- €
Total des recettes de gestion des services		171 391,26 €	173 402,27 €	101,2%	171 866,53 €
77	Produits exceptionnels	- €	- €		- €
Total des recettes réelles		171 391,26 €	173 402,27 €	101,2%	171 866,53 €
042	Opération d'ordre entre sections	- €	- €		- €
Total des recettes d'ordre		- €	- €		- €
002	Excédent de fonctionnement reporté N-1	- €	- €		13 200,00 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		171 391,26 €	173 402,27 €	101,2%	185 066,53 €



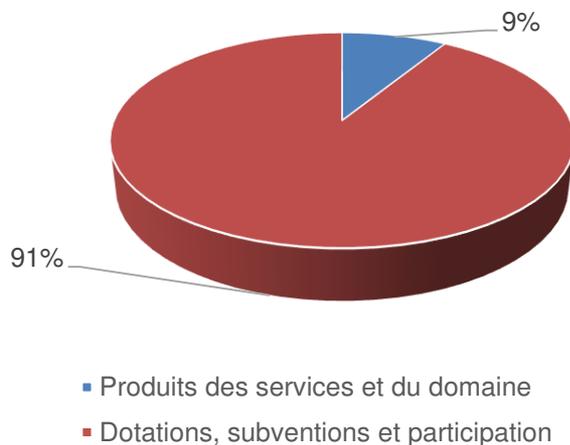
BUDGET PRIMITIF 2024

		Crédits 2022 (BP + DM)	CA 2023	BP 2024
SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
20	Immobilisations incorporelles	25 000,00 €	- €	25 000,00 €
204	Subventions d'équipements versées	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	187 415,33 €	20 400,00 €	165 918,59 €
23	Immobilisations en cours	20 000,00 €	10 142,84 €	43 354,00 €
Total des dépenses d'équipement		232 415,33 €	30 542,84 €	234 272,59 €
16	Emprunts et dettes assimilées	58 079,76 €	58 079,76 €	58 079,76 €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
Total des dépenses financières		58 079,76 €	58 079,76 €	58 079,76 €
Total des dépenses réelles		290 495,09 €	88 622,60 €	292 352,35 €
040	Opérations d'ordre entre sections	- €	- €	- €
041	Opérations patrimoniales	299 369,60 €	258 170,00 €	26 737,44 €
Total des dépenses d'ordre		299 369,60 €	258 170,00 €	26 737,44 €
001	Déficit d'investissement reporté	- €	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		589 864,69 €	346 792,60 €	319 089,79 €
RECETTES				
001	Excédent d'investissement reporté	110 978,07 €	110 978,07 €	189 853,76 €
13	Subventions d'investissement	43 159,00 €	43 159,15 €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	- €
Total des recettes d'équipement		154 137,07 €	154 137,22 €	189 853,76 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	51 788,10 €	50 396,82 €	44 110,09 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	52 476,05 €	52 476,05 €	37 438,96 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	- €	- €	- €
024	Produits de cession	- €	- €	- €
Total des recettes financières		104 264,15 €	102 872,87 €	81 549,05 €
Total des recettes réelles		258 401,22 €	257 010,09 €	271 402,81 €
021	Virement de la section de fonctionnement	10 000,00 €	- €	- €
040	Opération d'ordre entre sections	22 093,87 €	18 112,27 €	20 949,54 €
Total des prélèvements provenant de la section de fonct.		32 093,87 €	18 112,27 €	20 949,54 €
041	Opérations patrimoniales	299 369,60 €	258 170,00 €	26 737,44 €
Total des recettes d'ordre		331 463,47 €	276 282,27 €	47 686,98 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		589 864,69 €	533 292,36 €	319 089,79 €

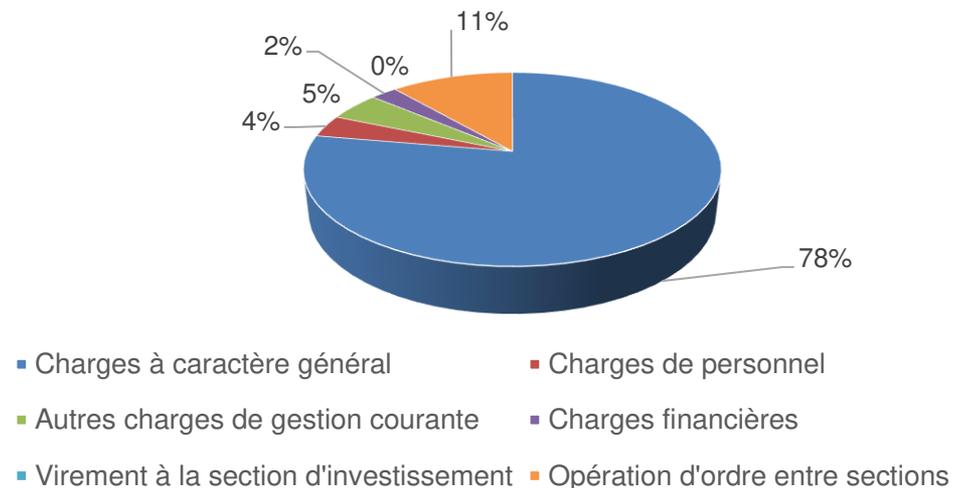
BUDGET PRIMITIF 2024 FOCUS SUR LE FONCTIONNEMENT

- Les recettes de fonctionnement du Syndicat sont constituées à $\approx 90\%$ des participations des communes membres ; les autres recettes proviennent de la convention conclue avec le Département pour l'utilisation des installations sportives par les élèves du Collège.
- Les dépenses de fonctionnement sont constituées, en majorité, par les charges à caractère général avec comme principaux postes de dépenses : les frais de nettoyage des locaux, les opérations de maintenance et de petit entretien du bâtiment et des équipements, les dépenses énergétiques et les charges de personnel. Les dépenses de fonctionnement intègrent, également, les charges d'annuité de la dette.

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



BUDGET PRIMITIF 2024 FOCUS SUR L'INVESTISSEMENT

- Les recettes réelles d'investissement comprennent le FCTVA, l'excédent de fonctionnement capitalisé ainsi que l'excédent d'investissement reporté.
- En 2024, les dépenses d'investissement seront axées sur la poursuite des travaux de rénovation du gymnase (peinture, contrôle d'accès, aménagement de stockages, stationnement pour les vélos, remplacement de l'aire de réception de la SAE difficultés, ...), le remboursement du capital de la dette ainsi que des frais d'études dans la perspective d'une possible reprise de la toiture.